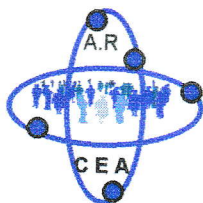


ARCEA - VALDUC

Chevigny Saint Sauveur, le 08 novembre 2002



Pierre DE CONTO
5, Impasse Chabrier
21800 Chevigny Saint Sauveur
Tél / Fax 03 80 46 37 94

à
Jean-Claude SIGNOR
et
Christian VERDOT

Suite à notre entrevue de ce jour, vous trouverez, ci-dessous, le texte que je propose pour la prochaine lettre aux retraités.
N'hésitez pas à l'amender si nécessaire. Je compte sur vous pour en parler à Roger SCHOTT quant au point qui le concerne.

Compte-tenu de notre entretien, je pense (si vous en êtes d'accord) que nous pourrions pratiquer comme suit :

- dès à présent vous préparez un calendrier relatif aux premières sorties que vous pourriez assurer (en mars), avec quelques renseignements sur les parcours.
- diffusion aux adhérents avec le courrier spécifique que nous allons leur adresser pour l'Assemblée Générale. Ce courrier suivra la lettre aux retraités sur laquelle nous aurons déjà annoncé la couleur. Cette façon de procéder pourrait nous permettre d'avoir un contact plus fructueux lors de l'A.G. , les adhérents intéressés disposant déjà d'éléments d'appréciation.

Très cordialement,

Pierre.

CREATION D'UNE NOUVELLE ACTIVITE.

S'il est une activité physique indiscutable quant à ses bienfaits, c'est bien la marche, laquelle doit être pratiquée avec régularité.

Nous vous proposons donc de venir vous oxygéner régulièrement sur les nombreux parcours dont est dotée notre région. En effet, il est dans notre intention d'ouvrir une activité **RANDONNEE**, avec une sortie chaque mercredi dans la mesure où les conditions météorologiques le permettent, accessibles au plus grand nombre, sous la conduite d'accompagnateurs qualifiés que vous connaissez bien. Il s'agit de Jean-Claude SIGNOR et de Christian VERDOT, titulaires du Brevet Fédéral d'accompagnateur de randonnée pédestre, auxquels Roger SCHOTT apporte un concours précieux quant au choix des parcours.

Cette activité pourrait démarrer dès mars prochain. Des précisions vous seront données dans notre prochain courrier, ainsi que lors de notre Assemblée Générale du 28 février.

Jean-Claude : dans la mesure où vous pourriez élaborer un calendrier de randos (sur mars uniquement), il serait opportun d'en disposer début décembre si on veut l'adresser aux adhérents avec le courrier dédié à l'Ass. Générale.